



Effectif national :
 Entre 764 et 1272 couples entre 2022 et 2024

Effectif régional en PACA :
 Entre 429 et 629 couples en 2023

Tendances nationales nicheurs

Effectif	Court terme		Long terme	
	x	-	↘	-20 à 40 %
Répartition	→	-3 %	↘	-21 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, la Pie-grièche méridionale se rencontre en dessous de 1 500 mètres d'altitude. Son bastion se situe dans la plaine de Crau et les garrigues des massifs calcaires des Bouches-du-Rhône (principalement la chaîne de Lançon-de-Provence, les Alpilles, la Montagnette, le plateau de l'Arbois et la Montagne Sainte-Victoire). Dans le Vaucluse, quelques dizaines de couples fréquentent les monts du Vaucluse et le massif du Petit Luberon. Ailleurs, l'espèce est beaucoup plus rare, avec quelques petits noyaux connus dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Description

Cette pie-grièche est très ressemblante à la Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*, qui ne se reproduit pas dans la région PACA. Elle en diffère principalement par ses parties inférieures teintées de rose-vineux caractéristiques. Au dessus du bandeau noir, le sourcil blanc est nettement incurvé.

Écologie & principaux habitats

La Pie-grièche méridionale est partiellement sédentaire. Les mâles ont tendance à rester sur leur territoire toute l'année alors que les femelles le quittent. La reproduction est précoce et les premières pontes commencent fin mars avec un pic au cours des deuxième et troisième décades d'avril. Le nid est placé dans la végétation dense à faible hauteur et accueille de 3 à 7 œufs. La couvaison dure une vingtaine de jours et les jeunes sont nourris par les deux parents. Le séjour au nid dure environ 14 jours mais les jeunes sont encore dépendants des adultes 10-15 jours et restent le plus souvent cachés dans un buisson ou une haie à proximité immédiate du nid. Le succès reproducteur est directement lié à deux principaux facteurs : la prédation et les conditions climatiques. Une étude en Crau a montré un échec dans 60% des nichées (n = 32), dû principalement à la prédation. A l'inverse, lors d'un suivi réalisé dans les secteurs agricoles du plateau d'Albion et de la Montagne de Lure, 78% des couples ont réussi leur reproduction (n=18). La nidification de l'espèce dans des buissons denses et épineux semblerait constituer une parade efficace contre la prédation. La Pie-grièche méridionale se nourrit essentiellement d'invertébrés (coléoptères, orthoptères principalement) mais aussi de micromammifères ou encore de petits lézards.



© Augustin POVEDANO



© Amine FLITTI

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Pelouses sèches	Garrigues basses, arbres isolés		Marais	Petites cultures

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Crau (FR9310064), Garrigues de Lançon et Chaines alentour (FR9310069), Les Alpilles (FR9312013), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001), Massif du Petit Luberon (FR9310075), Montagne Sainte Victoire (FR9310067), Plaine des Maures (FR9310110), Plateau de l'Arbois (FR9312009), Plateau de Valensole (FR9312012), Préalpes de Grasse (FR312002)
Nicheur probable	Étangs entre Istres et Fos (FR9312015), Sainte-Baume occidentale (FR9312026)
Nicheur possible	Colle du Rouet (FR9312014), Verdon (FR9312022)
Passage / hivernant	Camargue (FR9310019), La Durance (FR9312003)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ L'aire de répartition de cette espèce est limitée et les effectifs sont réduits. La Pie-grièche méridionale est sensible avant tout aux modifications affectant son habitat mais aussi à des facteurs naturels tels que la prédation (par les corvidés principalement) et les conditions météorologiques.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Tous projets d'urbanisation sur les secteurs de garrigue entraînant la disparition de son milieu en Basse-Provence.
- ▶ Intensification des pratiques agricoles (suppression des haies et des arbustes isolés - notamment les essences épineuses et les fourrés de ronciers en particulier - accompagnant le plus souvent l'augmentation de la taille des parcelles cultivées, mise en culture des prairies pâturées, utilisation d'intrants chimiques affectant la faune macro-insectivore).

Recommandations

La Pie-grièche méridionale subit les pressions de l'urbanisation, qui grignote peu à peu les zones de garrigue en périphérie des agglomérations. Il est donc conseillé de limiter l'expansion des habitations en milieu de garrigue, ce qui profitera également à de nombreuses espèces typiques. Toutes les mesures favorisant le maintien de ces milieux ouverts sont recommandées pour la conservation de cette espèce : pastoralisme, opérations de brûlage dirigé et broyage mécanique.

Concernant les secteurs agricoles occupés par l'espèce dans la région, l'avenir dépend du maintien d'une agriculture sèche de type extensif et raisonné (usage limité des produits phytosanitaires), préservant une trame écologique favorable à la Pie-grièche au sein des exploitations (arbres et arbustes épineux isolés, haies naturelles et pelouses sèches).

Liens utiles

DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr ; Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche ; Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu ; DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr ; Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Hameau O. (2012). *Expérimentation d'un protocole de suivi de la Pie-grièche méridionale Lanius meridionalis dans les massifs de Basse-Provence (Bilan 2012)*. Faune-PACA publication n°20 : 13 p Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.